



## CFE-CGC/UNSA France Télécom - Orange

Adresse postale : 12 rue Saint Amand  
75505 Paris Cedex 15  
Tél : 01 40 45 53 23 - Fax : 01 40 45 51 57  
E-mail : [secretariat@cfecgc-ft-orange.org](mailto:secretariat@cfecgc-ft-orange.org)

Communiqué du 5 mai 2010

### **Les 100 000 salariés français, représentant le 2e actionnaire de l'entreprise, demandent à l'État, 1er actionnaire de remettre en cause les décisions du Conseil d'Administration**

Au nom des 100 000 salariés français, la CFE-CGC/UNSA a fait parvenir à Madame Lagarde un courrier lui demandant de remettre en cause les résolutions proposées par le Conseil d'Administration en vue de l'Assemblée Générale du 9 juin 2010, résolutions qui apparaissent pour certaines comme une véritable provocation

#### **Un dividende supérieur aux bénéfices**

« La résolution n°3 prévoit le versement d'un dividende de 1,4 €, c'est à dire d'un montant supérieur aux bénéfices réels de notre entreprise. Le bénéfice consolidé n'est, comme son nom l'indique, que consolidé et donc non disponible.

Notre groupe a besoin de fonds propres pour se désendetter, engager une politique d'investissement sur la fibre et d'acquisition à l'international. »

« Rappelons pour mémoire que l'État, suite à la décision de Bruxelles, va déjà percevoir la somme de plus d'un milliard d'euros au titre du remboursement des aides correspondant à une exemption de taxe professionnelle. L'État a-t-il vraiment besoin d'un milliard de dividendes de plus ? »

#### **Une distribution de stock-options obscène**

« La résolution numéro 13 prévoit la possibilité pour le Conseil d'Administration de distribuer plus de 26 millions de stocks options ! A comparer aux deux précédentes attributions qui représentaient en cumul 25 millions de stocks options, réservées à moins d'un millier de cadres. Rappelons que le principal bénéficiaire de ces dernières attributions avait été Monsieur Lombard lui-même. »

La CFE-CGC/UNSA considère que la distribution de stock-options est une des causes de l'aliénation des cadres dirigeants, plus obsédés par les cours de bourse que préoccupés par la réalité opérationnelle de l'entreprise.

#### **Un appel à l'État en tant que premier actionnaire responsable**

La CFE-CGC/UNSA a demandé à l'État de :

- de soutenir le dépôt d'une résolution qui vise à ramener le dividende au seul montant déjà versé au titre de l'acompte sur dividende, d'un montant de 0,60 euro par action et mis en paiement le 2 septembre 2009,
- de voter contre la résolution numéro 13,
- de soutenir le dépôt d'une résolution visant à remplacer le conseil d'administration (le plus « âgé » du CAC 40) dont l'incapacité à prendre la mesure de la crise a mis en danger l'entreprise, au profit d'acteurs de la société civile.

**Une fois de plus, la CFE-CGC/UNSA demande à l'État, principal actionnaire de l'entreprise, et premier bénéficiaire de ces dividendes, de prendre toutes ses responsabilités. Notre entreprise doit disposer des marges de manœuvre nécessaire pour assurer la pérennité de l'entreprise, à une place honorable dans le concert européen des opérateurs de télécommunications.**

**La CFE-CGC/UNSA et les 100 000 salariés français seront particulièrement attentifs à l'attitude de l'État qui de par ses décisions jouera un rôle actif dans la reconstruction sociale de notre entreprise.**

### **Contacts :**

- Sébastien CROZIER, élu de la CFE-CGC/UNSA au Comité Central d'Entreprise de France Télécom  
(06 86 27 32 72) - [sebastien.crozier@cfecgc-uns-ft-orange.org](mailto:sebastien.crozier@cfecgc-uns-ft-orange.org)

- Pierre MORVILLE, Délégué Syndical Central CFE-CGC/UNSA de France Télécom-Orange  
(06 62 22 78 35) - [pierre.morville@cfecgc-uns-ft-orange.org](mailto:pierre.morville@cfecgc-uns-ft-orange.org)

*Vous pouvez retrouver nos communiqués sur le site web de la CFE-CGC/UNSA France Télécom-Orange :*  
[http://www.cfecgc-ft-orange.org/ftsa/index.php?option=com\\_content&task=blogsection&id=30&Itemid=19](http://www.cfecgc-ft-orange.org/ftsa/index.php?option=com_content&task=blogsection&id=30&Itemid=19)